

Healthcareers JEU-CONCOURS / GIVEAWAY

Formulaire de consentement à partir de 16 ans

Le ministère de la Santé et de la Sécurité sociale (ci-après dénommé M3S) a lancé une nouvelle vague de communication dans le cadre de sa campagne « Healthcareers.lu » qui vise à mettre en lumière la diversité des professions de santé, à valoriser le secteur et d'inspirer les jeunes au Grand-Duché de Luxembourg, à s'engager dans cette voie professionnelle.

Des affiches de la campagne sont actuellement visibles dans divers lieux stratégiques, à savoir, sur les dos des bus, aux arrêts de bus et de tram, sur les écrans des trams, dans les centres commerciaux, à la Gare centrale ainsi qu'à 24 gares CFL. Parallèlement à cette vague de communication, le ministère lance un jeu-concours (le « Healthcareers Giveaway ») sur Instagram, **offrant 12 billets de cinéma à gagner jusqu'au 19 février 2025.**

Pour participer, il vous suffit de prendre une photo d'une affiche de la campagne Healthcareers qui se trouve dans un de ces lieux précités, en veillant à inclure le lieu et, si possible, vous-même sur la photo, puis de partager cette photo dans une story sur votre compte Instagram.

Si votre photo-story nous interpelle, nous nous réservons le droit de prendre contact avec vous en vue de vous proposer de la publier sur le compte Instagram de Healthcareers. Dans ce cadre, nous vous mettrons à disposition le présent formulaire de consentement pour complétion. La participation est ouverte aux personnes ayant minimum 13 ans. (Pour les mineurs de moins de 16 ans, veuillez utiliser le formulaire de consentement pour mineurs de 13 à 15 ans inclus.)

Dans le cadre sus-décrit, je soussigné(e), _____

1. **Autorise le ministère de la Santé et de la Sécurité sociale**, sis à 1 rue Charles Darwin, L-1433 Luxembourg, agissant en tant que responsable du traitement, conformément aux dispositions relatives au droit à l'image, du droit au nom et de la protection des données à caractère personnel à utiliser, publier, reproduire, adapter ou modifier, seule ou en combinaison avec d'autres matériels, par tous les moyens, méthodes ou techniques actuellement connues ou à venir, la **photographie transmise sur laquelle apparaît mon image** dans les modalités précisées ci-après et de la diffuser aux fins de communication autour de cette campagne et de ce jeu-concours en interne et auprès du public :

- **Objet du jeu-concours : Photographie**
Publication de la photographie transmise sur laquelle apparaît l'affiche de la campagne « Healthcareers » et mon image.

La photo que je vous ai envoyée pourra être publiée

a) Accompagnée du nom et prénom suivant : _____

b) SANS accompagnement de nom et prénom.
(Cochez la case appropriée).

- **Utilisation prévue des photos :**

La photo sera publiée en tant que story sur le compte Instagram de « Healthcareers.lu », qui est géré par le ministère de la Santé et de la Sécurité sociale (M3S) :

- Sur les territoires : monde, tous pays ;

Durée d'exploitation des photos : La story sera placée en « highlight » pendant 12 mois. Lorsque M3S supprimera la photo de sa story, la photo ne s'affichera plus sur le compte Instagram de Healthcareers. Toutefois, nous nous permettons de vous renvoyer vers les dispositions prises par Instagram en matière de protection des données à caractère personnel et droit à l'image pour le surplus et en ce qui concerne ce qui est publié sur ce réseau social.

Le contenu publié sur ce réseau social est conservé 12 mois au sein du M3S puis versé aux Archives nationales de Luxembourg à l'issue de ce délai, où il sera conservé par leurs soins en raison de sa valeur patrimoniale.

Nous nous permettons de vous informer d'ores et déjà qu'une photographie contient des données à caractère personnel. Ainsi, la loi du 17 août 2018 relative à l'archivage prévoit-elle explicitement que les Archives Nationales de Luxembourg ne pourront communiquer au public la photographie que le M3S aura publié sur ses réseaux sociaux que 25 ans après le décès de la personne concernée par ces données ou 75 ans après la création de la photo si la date de naissance n'est pas connue.

- En interne, tout document ayant servi à la préparation d'actions de communication est conservé 10 ans puis détruit. Cela concerne également les photographies qui auront servies à alimenter des publications sur les réseaux sociaux.

2. **Reconnais** que le consentement donné peut être retiré à tout moment, entraînant la suppression de la photo et des données personnelles.
3. **Garantis** n'être lié(e) par aucun accord avec un tiers, de quelque nature que ce soit, ayant pour objet ou pour effet de limiter ou empêcher la mise en œuvre de la présente autorisation.
4. **Conserve** toutefois l'entier contrôle du droit à mon image et je pourrai à tout moment m'opposer à toute utilisation non conforme faite par le M3S au présent formulaire de consentement et/ou retirer mon consentement.

Pour toute demande d'information concernant le traitement des données à caractère personnel ou toute demande d'exercice des droits reconnus par le Règlement européen en matière de protection des données à caractère personnel, je sou mets ma demande écrite, signée et en justifiant de mon identité :

- Par voie postale à : Ministère de la Santé et de la Sécurité sociale : 1 rue Charles Darwin, L-1433 Luxembourg à l'attention du Département protection des données
- ou par courriel à : dataprotection@mss.etat.lu.

En cas de retrait du consentement, le M3S s'engage à stopper le traitement de mes données conformément à la demande introduite et à procéder à l'effacement de mes données pour autant qu'une disposition légale ou réglementaire applicable ne l'en empêche pas.

La légalité du traitement fondée sur l'autorisation accordée par le présent formulaire avant son retrait ultérieur ne sera pas affectée.

Fait à [Lieu] _____, le [Date] _____

[Signature]